

COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 29 SEPTEMBRE 2008**

Maison du Citoyen, salle des comités

PRÉSENCES :

Monsieur Simon Racine, président et conseiller municipal
Monsieur Luc Montreuil, conseiller municipal
Monsieur André Laframboise, conseiller municipal
Madame Estelle Desfossés, membre citoyenne
Monsieur François Dubé, membre citoyen
Madame Martine Gaudet, membre citoyenne
Monsieur Nicolas Gilbert, membre citoyen
Madame Nada Guzin-Lukic, membre citoyenne
Monsieur Michel-Rémi Lafond, personne-ressource C.R.C.O.
Monsieur Louis Mbani, membre citoyen
Madame Isabelle Regout, membre citoyenne
Monsieur Pierre Schnubb, membre citoyen
Monsieur Louis Cabral, directeur – Service - Arts, culture et lettres
Madame Line Lamoureux, secrétaire – Service - Arts, culture et lettres

ABSENCES MOTIVÉES :

Monsieur Louis-Paul Guindon, directeur – Module – Culture et loisirs
Madame Mireille Apollon, membre citoyenne
Monsieur François Desrochers, membre citoyen
Madame Danielle Dubé, personne-ressource M.C.C.C.F.Q.
Monsieur Daniel Lafortune, membre citoyen
Monsieur André Laprise, membre citoyen
Madame Monique Légère, membre citoyenne

INVITÉS :

Monsieur Jacques Briand, chef de division
Monsieur Yvon Dallaire, Urbanismes
Monsieur Claude Bergeron, consultant
Madame Viviane Perreault, M.C.C.C.F.Q.

1. Mot du président

Le président souhaite la bienvenue à tous et présente la nouvelle membre citoyenne, madame Nada Guzin-Lukic.

2. Adoption de l'ordre du jour de la rencontre du 29 septembre 2008 – suivis

Il est proposé par Estelle Desfossés et appuyé par Louis MBani que l'ordre du jour du 29 septembre 2008 soit accepté avec l'ajout suivant :

- Hôtel British

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 août 2008

Il est proposé par Luc Montreuil et appuyé par Estelle Desfossés que le procès-verbal du 25 août soit accepté avec la modification suivante :

- Point 9 – page 4 de 5 – Il faut lire « troisième année » au lieu de « deuxième ».

SUIVIS :

- **Citation – cimetière St-James**

Le directeur précise que le Service de l'urbanisme travaille sur le dossier pour la citation à l'automne. Le Service informera les membres de la Commission du suivi du dossier.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

- **Festival de musique sacrée**

L'organisme doit rencontrer la Table de concertation en musique classique au CRCO sous peu relativement au plan d'action. Le Service des arts, de la culture et des lettres informera la Commission du développement de ce dossier.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

- **Maison du gardien**

Le président lie l'extrait de la rencontre du 25 août pour monsieur Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais assis dans la salle pour l'informer de la situation du dossier.

- **Programme particulier d'urbanisme**

Lors de la consultation, il y a eu environ une quarantaine de participants qui y ont assisté. La prochaine consultation se fera à l'hiver 2009.

- **Plan de développement de la bibliothèque**

Le président précise qu'une rencontre a eu lieu avec le ministre Benoit Pelletier ainsi qu'avec le représentant du ministre Laurence Cannon. Madame Maryse Gaudreault, députée de Hull, et monsieur le maire ont également été rencontrés. Ils sont en attente du projet. Il y aura une présentation à faire au comité plénier, possiblement en octobre prochain. À ce moment-ci, c'est la volonté du conseil qui doit être démontrée afin que le projet puisse se concrétiser.

4. Parole au public

Le président de la Société d'histoire de l'Outaouais, monsieur Michel Prévost, remercie les membres pour l'intérêt qu'ils manifestent envers le patrimoine. Il est bien heureux que le projet de citation du cimetière St-James suive son cours et espère que la Commission continue à suivre ce dossier afin qu'il se concrétise. Il demande d'être informé du suivi qui sera effectué tout au long du cheminement du projet, puisque la demande de citation provient de leur organisation.

Le président le remercie et l'assure que les détails du dossier lui seront transmis.

5. Présentation du dossier de classement du patrimoine bâti

Madame Sonia Blouin, agente culturelle en patrimoine, introduit le dossier en présentant Monsieur Bergeron de la firme de consultant.

Monsieur Claude Bergeron débute en présentant les objectifs généraux et particuliers du mandat qui a été amorcé en mars dernier. En résumé, il s'agit de faire une classification du patrimoine bâti et de transmettre le résultat de l'évaluation des édifices d'intérêt patrimonial. Il identifie les édifices étudiés et le nombre total d'édifices d'intérêt patrimonial dans tous les secteurs de la Ville. Environ 526 édifices sont assujettis à un statut juridique de protection, attribué surtout par la Ville, mais aussi par les gouvernements du Québec et du Canada. Il présente les dates de construction et le nombre d'édifices construits dans ces années en précisant les fonctions des édifices inventoriés. Les types architecturaux sont également présentés et il précise les caractéristiques architecturales distinctives présentes sur le territoire. L'état d'authenticité et les interventions faites sur les édifices sont démontrés. Ceci est très variable selon les secteurs de la ville. Il indique les résultats de l'évaluation des édifices d'intérêt patrimonial et particulier. Sur environ 568 bâtiments étudiés, 155 édifices d'intérêt particulier se démarquent. Ils offrent une valeur distinctive en raison de leur âge, de leur intégrité architecturale et ils ont conservé en tout ou en partie leurs composantes et autres éléments d'origine. Ils nécessitent une attention particulière et devraient bénéficier en priorité de mesures de sauvegarde et de mise en valeur.

Monsieur Bergeron spécifie les recommandations générales qui sont de diffuser le contenu de la présente étude, poursuivre l'inventaire informatisé détaillé et l'acquisition de connaissances, utiliser les pouvoirs de la Loi sur les biens culturels : création de sites du patrimoine et citation de monuments historiques, réaliser un document de sensibilisation au patrimoine de Gatineau, réaliser des pages Web consacrées au patrimoine bâti à l'intérieur du site Internet de la Ville et mettre sur pied des mesures d'aide à la rénovation patrimoniale.

Pour terminer, il présente les recommandations prioritaires liées à la valeur patrimoniale des édifices de la Ville.

Il y a une période de questions.

Monsieur Luc Montreuil précise que ce n'est pas la Gare de Masson-Angers, mais bien la Gare de Masson.

Monsieur Pierre Schnubb est bien heureux de cette présentation et remercie le consultant et le personnel de la Ville pour le travail accompli dans ce dossier.

Sonia Blouin indique que cette présentation sera faite à une prochaine réunion du Comité consultatif d'Urbanisme afin de recueillir également les commentaires de ce comité.

6. Programme relatif au patrimoine bâti visant à accorder une aide financière aux propriétaires de bâtiments privés sur le territoire de la Ville de Gatineau

Sonia Blouin présente monsieur Yvon Dallaire du Service de l'urbanisme. Il indique les objectifs de la présentation.

Mise en contexte

Il rappelle que la Ville s'est dotée d'un Plan d'urbanisme et d'une politique culturelle reconnaissant la valeur architecturale de son patrimoine bâti sur son territoire. Il précise que la Ville désire soutenir financièrement les propriétaires privés dont l'immeuble possède une valeur patrimoniale, à conserver, à restaurer, à rénover, à reconstruire en partie et/ou à mettre en valeur dans le respect de ses caractéristiques patrimoniales.

La Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine ont signé une entente de développement culturel (2008-2010) qui prévoit notamment le financement en parts égales d'un programme de subvention patrimoniale pour les propriétés privées.

Grandes lignes du programme

Il indique les objectifs du programme qui sont de :

- Soutenir financièrement les propriétaires ;
- Réhabiliter le cadre bâti par la restauration des bâtiments anciens ;
- Préserver les biens patrimoniaux significatifs.

Il précise les secteurs et les immeubles admissibles et indique que pour être considérés, les bâtiments devront être identifiés dans l'inventaire et classement du patrimoine bâti. Les travaux admissibles au programme doivent contribuer à la préservation, à la restauration ou à la réhabilitation du caractère patrimonial du bâtiment principal (revêtement extérieur, toiture, ornementation, élément de saillie, portes et fenêtres, volets, planches cornières et corniches). La restauration et la réparation des éléments d'origine sont à privilégier.

Le coût admissible des travaux est un minimum de 10 000 \$ par bâtiment. Le montant maximal de la subvention accordée pour les bâtiments classés I, II et III est fixé à 40 % du coût total des travaux admissibles jusqu'à concurrence du montant maximum de 25 000 \$. Pour les bâtiments classés IV et V, le montant maximal est fixé à 40 % du coût des travaux jusqu'à concurrence du montant maximum de 10 000 \$. Un propriétaire de bâtiment peut bénéficier d'une aide financière à tous les trois ans. L'enveloppe budgétaire pour 2008, 2009 et 2010 est de 200 000 \$ annuellement.

Pour l'évaluation, un comité de sélection procédera à la sélection des bâtiments dont la Ville aura reçu les demandes selon les critères de la grille d'évaluation. Les projets ayant obtenu le pointage le plus élevé recevront un soutien financier et ce, jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe budgétaire. Une fois acceptée, la demande de permis doit être effectuée dans les trois mois suivant la date de l'approbation du conseil municipal. Les travaux devront être exécutés pendant l'année du permis.

Chaque dossier sera analysé avec certains critères : valeur des travaux, planification des travaux, valeur patrimoniale et la qualité du dossier reçu. L'octroi des premières subventions se fera à l'hiver 2009.

Il y a une période de questions et le président remercie Monsieur Dallaire pour sa présentation.

Jacques Briand, Sonia Blouin, Yvon Dallaire et Viviane Perreault quittent leur siège à 20 h 30.

7. Jeux du Québec

Le directeur précise que la culture prendra une place un peu plus modeste dans l'événement. Elle sera présente lors de l'ouverture et la fermeture des Jeux. Le Service a favorisé que la programmation de 2010, pour l'ensemble des activités, puisse être teintée de l'esprit des Jeux. C'est toutefois le sport qui primera dans l'événement. Il a été convenu qu'une rencontre aura lieu à toutes les deux semaines environ entre les directeurs de service. Un suivi sera fait aux membres tout au long du cheminement du dossier.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

8. Points d'information – Direction du Service

8.1. Rapport mensuel du Service

Le directeur donne les grandes lignes du rapport mensuel de septembre 2008 du Service des arts, de la culture et des lettres.

9. Points d'informations, correspondance et tour de table

- **Les Culturiades**

Michel-Rémi Lafond rappelle que l'événement des Culturiades aura lieu le 5 novembre prochain à compter de 17 h 30 à la Maison de la culture, salle Odyssee.

- **Conférence de presse – Maison des auteurs**

La conférence de presse pour la Maison des auteurs aura lieu le 21 octobre à 9 h. Une invitation sera envoyée aux membres par les responsables.

- **Rendez-vous international de la bande dessinée de Gatineau**

Du 23 au 26 octobre prochains aura lieu le 9^e Rendez-vous international de la bande dessinée au Musée canadien des civilisations. Une conférence de presse aura lieu le 7 octobre prochain à la Maison du Citoyen, salle Vidéotron. Estelle Desfossés invite les membres à y participer.

- **Lancement - Album**

Monsieur François Dubé fera son premier lancement d'album le 3 décembre prochain à compter de 20 h à la Maison de la culture. Une invitation sera transmise aux membres.

- **Visite historique**

Monsieur Michel Prévost, président de la Société d'histoire de l'Outaouais qui est dans la salle, invite les membres à sa prochaine visite historique. Le départ se fera à la Place de la francophonie (1, rue Wellington) à 14 h pour visiter le Ruisseau de la Brasserie.

- **Séance d'information – Nouveaux membres**

Une séance d'information pour les nouveaux membres a eu lieu en début de rencontre. Puisque certains dossiers n'ont pas été abordés, il y aura une deuxième rencontre qui sera planifiée avant la prochaine commission du 27 octobre. Une invitation sera transmise aux nouveaux membres.

ACTION PAR : Service des arts, de la culture et des lettres

10. Varia

10.1 Hôtel British

Une visite par le Service des arts, de la culture et des lettres a eu lieu. Une évaluation des coûts de restauration a été suggérée par un expert, mais un montant d'environ 10 000 \$ est manquant pour cette évaluation. Le conseiller André Laframboise désire que la Ville franchisse une deuxième étape, donc il verra la possibilité, avec le greffier de la Ville, de voir si une partie du budget discrétionnaire des conseillers peut être utilisée pour ce dossier. Le directeur verra également avec l'agente culturelle en patrimoine, madame Sonia Blouin, la possibilité d'assurer un suivi de ce dossier.

ACTION PAR : André Laframboise et Louis Cabral

11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 27 octobre 2008 au Centre de services de Buckingham au 515, rue Charles dès 17 h 30.

12. Clôture de la séance

La levée d'assemblée est proposée par Luc Montreuil

Fin de la rencontre : 20 h 50

Rédaction du procès-verbal

Signature du président de la Commission

Line Lamoureux
Secrétaire de direction
Service des arts, de la culture et des lettres

Simon Racine
Président